

N° 0089 MUHAT/CRDSE/CAB/DATU/CPMP-PRMP/2024

Conakry, le 20 JUN 2024

LE MINISTRE
AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT

Le Gouvernement de la République de Guinée se propose de financer le coût des TRAVAUX DE RECONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT EN 2X2 VOIES DE LA CORNICHE NORD (ROND-POINT PORT AUTONOME-ROND-POINT TOMBO) POUR UN LINEAIRE DE 2,3 KM, pour un délai d'exécution de vingt-quatre (24) mois.

1. Sont admis à concourir, les Entreprises ayant les capacités humaines, techniques et financières requises, en règle avec la loi fiscale guinéenne et figurant sur la liste restreinte dans les tableaux ci-dessous établie par le Maître d'ouvrage :

N°	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT EN 2X2 VOIES DE LA CORNICHE NORD (RONDPOINT PORT AUTONOME-RONDPOINT TOMBO) POUR UN LINEAIRE DE 2,3 KM.
	Nom des Entreprises
1	EGUICOM BTP
2	IC-TRANSPORT
3	GIC
4	GUICOPRES-BTP.SA
5	ABT GUINEE

2. Le Dossier d'Appel d'Offres Restreint peut être obtenu auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics**, sise à Almamyah Commune de Kaloum du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, au rez de chaussée du bureau 01 ; Conakry/République de Guinée. Tél : (+224) 628 10 21 18/664 22 58 74/ E-mail contacte@habitat.gov.gn, contre le paiement de la somme de : Deux millions (2 000 000 GNF) Francs Guinéens non remboursable, représentant le prix du Dossier d'Appel d'Offres Restreint (DAOR) qui est reparti comme suit :

- ✓ 20% à l'Autorité Contractante ;
- ✓ 30% à l'ARMP au compte bancaire N°2011 000 407 à la Banque Centrale de la République de Guinée ;



Almamyah Commune Kaloum BP : 010 Conakry République de Guinée
Tél : 813 33 34 35 - Email : contacte@habitat.gov.gn
Site Internet : www.habitat.gov.gn

Guinée
www.guinee.gn

- ✓ 50% au compte N° 2011000136 du Trésor Public à la Banque Centrale de la République de Guinée.

Les soumissionnaires concernés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse.

3. Le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires qui sont sur la liste restreinte ci-dessus et répondant aux qualifications requises pour exécuter le marché des **TRAVAUX DE RECONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT EN 2X2 VOIES DE LA CORNICHE NORD (RONDPOINT PORT AUTONOME-RONDPOINT TOMBO) POUR UN LINEAIRE DE 2,3 KM.**
 4. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - **Expérience générale :** Expérience de marchés de travaux routiers à titre d'entrepreneur ou sous-traitants au cours des dix (10) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions.
 - **Expérience spécifique ou similaires :** Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, au moins deux (02) marchés similaires du projet de construction, précontraint au cours des cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022),
 - **Capacité de financement :** Accès à des financements auprès d'une institution bancaire résidant en République de Guinée tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **Vingt pour cent (20%)** du montant de son offre.
 5. Une redevance de **0,6%** du montant hors taxe du marché sera pris en charge par l'attributaire au bénéfice de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) conformément aux dispositions de l'article 41 du décret **D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020** et de **l'article 2 de l'arrêté conjoint AC/2020/2304/MEF/MB/SGG du 07 Août 2020.**
 6. **Suivant l'Arrêté N°1252/MEF/CAB/SSG du 5 Avril 2023, portant attribution et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics, 0,3% du montant hors taxes du contrat** sera perçus comme frais d'immatriculation du contrat conformément à l'Article premier dudit arrêté.
 7. Les offres sont couvertes d'une garantie de soumission d'un montant de **Cinq milliards Quatre Cent Soixante Cinq Millions Francs Guinéens (5 465 000 000 GNF)** Cette garantie bancaire devra être validée **30 jours** après la date de validité des offres.
 8. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics, sise à Almamyah Commune de Kaloum du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, au rez de chaussée du bureau 01 ; Conakry/République de Guinée. Tél : (+224) 628 10 21 18/664 22 58 74/ E-mail contacte@habitat.gov.gn au plus tard le **29/07/2024** à 11h 00 heures.
- Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur indépendant de l'autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), d'un observateur de la Direction Générale du

Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à l'adresse ci-après : Bureau de la **Personne Responsable des Marchés Publics**, sise à Almamyah Commune de Kaloum du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, au rez de chaussée bureau 01 ; Conakry/République de Guinée. Tél : (+224) 628 10 21 18/664 22 58 74/ E-mail [contacte@ habitat.gov.gn](mailto:contacte@habitat.gov.gn), le 18/07..... 2024 à 12heures.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

9. Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite au présent Dossier d'Appel d'Offres Restreint.

P. Le Ministre
P.O Le Secrétaire Général


Mamadou Saliou SYLLA



Almamyah Commune Kaloum DP ; 040 Conakry République de Guinée
Tél : 013 33 34 35 - Email : contact@habitat.gov.gn
Site Internet : www.habitat.gov.gn



Toute falsification ou contrefaçon sera punie de 5 à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 50.000.000GNF à 150.000.000GNF, article 613 du code pénal guinéen